

## LA UNE La Sécurité sociale fête ses 80 ans

Héritée des générations qui nous ont précédés, la Sécurité sociale est le fruit d'une ambition commune : garantir à toutes et tous l'accès aux soins, l'accompagnement aux différents moments de la vie, et la possibilité de vieillir dignement.

La Sécurité sociale est un modèle solidaire au cœur de notre pacte républicain, qui protège sans exclure, qui accompagne sans distinction, qui unit sans diviser.

La Sécurité sociale est un bien collectif qui doit s'adapter aux nouveaux besoins et qu'il s'agit de faire évoluer sans cesse face aux défis économiques, démographiques, écologiques... Nous en sommes toutes et tous responsables.

La Sécurité sociale est plus qu'un droit, c'est un choix de société. À nous de la préserver et de la transmettre aux générations futures. ([Le Manifeste de l'anniversaire](#))

**Colloque à Troyes, le 2 octobre 2025** (à l'Université de Technologie) : Ce colloque propose un regard croisé sur la Sécurité Sociale, de ses origines à ses défis actuels. Il abordera les grandes évolutions du système, ses fondateurs, son développement local dans l'Aube, ainsi que les enjeux de sa numérisation et de la cybersécurité. Témoignages de collaborateurs, regards internationaux, données chiffrées et exemples concrets d'accompagnement des usagers viendront rythmer ce temps d'échanges.



## SOLIDARITES

### L'avenir de la Sécurité sociale : un colloque à Nancy les 27 et 28 novembre 2025

Au programme (indicatif) : le contexte historique et politique de la création de la SS / Les ambitions des ordonnances de 1945 / L'élaboration du [Droit de la Sécurité Sociale](#) / La gouvernance / La fiscalisation des ressources / La SS et la protection sociale complémentaire / Les initiatives régionales rendues possibles par et avec les caisses / Les mutations de l'accès aux prestations sociales / L'indemnisation des accidents du travail / La [lutte contre la fraude](#) / La SS à l'heure du bouleversement climatique / [La SS à l'heure de l'intelligence artificielle](#) / Les régimes spéciaux. / caisses / Les changements sociétaux et les nouveaux défis / Les aspirations à la [sécurité sociale de l'alimentation](#) et la [sécurité environnementale](#) / Quelle solidarité face à la montée de l'individualisme et du [court-termisme](#) ? (lieu : Faculté de Droit)

### Le Festival du film social en simultané dans 40 villes de France

Du 13 au 16 octobre 2025, ce sont 60 sites de diffusion répartis dans 40 villes (31 cinémas, 19 organismes de formation, 10 centres culturels et collectivités publiques) à travers 9 régions de France. Le [Festival du film social](#) est à suivre dans la région à [Mulhouse au Centre socioculturel Pax](#) et au [Campus Croix-Rouge à Reims](#).

## Le choix des solidarités

L'Uniopss a tenu, le 19 septembre 2025, sa conférence de presse de rentrée sociale. L'occasion d'appeler les acteurs publics à prendre les décisions de fond qui s'imposent, dans une France fracturée, où la défiance est généralisée. Pour Daniel Goldberg, président de l'Uniopss, "l'absence de maîtrise des finances publiques demande des décisions rapides... alors que 9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire en France métropolitaine. Le pays a su se mobiliser pour reconstruire Notre-Dame en 5 ans. Il est à souhaiter que nous déployions la même énergie collective pour réduire la pauvreté dans cette même durée de cinq années... Les solidarités ne peuvent pas être jetées avec l'eau des déficits !" Pour en savoir plus : [la synthèse sur les enjeux et priorités de l'Uniopss](#) ; [l'intervention du président de l'Uniopss](#) ; [focus sur les difficultés socio-économiques des associations](#) ; [focus sur la santé mentale](#).

## Prévenir les discriminations dans l'accès aux soins

Le Défenseur des droits a publié un rapport intitulé "[Prévenir les discriminations dans les parcours de soins : un enjeu d'égalité](#)". Afin de rendre davantage visibles les discriminations présentes à chaque étape du parcours de soins et de proposer des leviers d'actions à la hauteur de cet enjeu, la Défenseure des droits Claire Hédon organise un webinaire autour de la publication du rapport, le 7 octobre 2025 après-midi.

Migrations Santé Alsace, en partenariat avec l'ORIV et [A part entière](#), vous proposent [quatre jours de formation](#) pour s'outiller sur "l'essentiel à connaître" pour prévenir et lutter contre les discriminations. Ces formations sont prévues les [9, 10, 16 et 17 octobre 2025 à Strasbourg](#), et [6, 7, 20 et 21 novembre 2025 à Metz](#). Pour [en savoir plus](#).

## Branche Famille de la Sécurité sociale

Le 13 septembre 2025, l'Unaf a organisé une [rencontre nationale destinée aux représentants familiaux dans les Caf](#). Elle a été introduite par Bernard Tranchand, Président de l'Unaf et Jacques Buisson, chef de file de la délégation Unaf à la Cnaf et administrateur de l'Unaf. Cette journée a permis d'échanger avec les près de 70 participants sur le renouvellement des représentants familiaux en Caf. Rappelons que la [Branche Famille](#) fête aussi ses 80 ans en 2025.

## Lutte contre la pauvreté : des objectifs "difficilement lisibles" et peu de résultats

La Cour des comptes a publié, le 4 septembre 2025, ses [observations](#) sur le pilotage par l'État de la politique menée contre la pauvreté. La Cour juge les objectifs "difficilement lisibles" et "les effets mal mesurés". La [Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté](#) (SNPLP) puis le [Pacte des Solidarités](#) qui lui a succédé n'ont pas servi à refléter les nouvelles priorités qui ont émergé en réponse à la crise des "gilets jaunes" puis à la crise sanitaire tandis que certains chantiers structurants étaient suspendus. Mesure phare de la Stratégie, les conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (Calpae) entre l'État et les départements (653 millions d'euros de crédits de l'État) n'ont pas été évaluées, alors que l'on peut constater une "difficulté à atteindre les objectifs fixés".

## Le bilan annuel 2024 de CRÉSUS

Dans son [rapport annuel 2024](#), la Fédération Française des Chambres Régionales du Surendettement (CRESUS) fait état d'une hausse de 20 % des ménages accompagnés par les associations du réseau ainsi qu'une augmentation de 30 % du nombre de rendez-vous assurés par l'ensemble de ses intervenants (plus de 500 bénévoles). En outre, la Banque de France a noté une hausse des dépôts de dossiers de 10,8 % en 2024 par rapport à 2023, principalement liée aux effets de l'inflation (dettes liées au logement, à l'énergie, à la consommation). [Lire l'article](#).

L'ORIV a organisé son [séminaire associatif](#) cette année, le 27 septembre 2025 au Centre culturel Saint-Thomas à Strasbourg, sur le thème des "pauvretés", en présentant l'état des connaissances sur les trajectoires et profils des personnes en situation de pauvreté, pour identifier des modes d'accompagnement à développer.

## **Crédit à la consommation**

L'[ordonnance du 3 septembre 2025](#) permet de transposer une directive européenne du 18 octobre 2023 relative aux contrats de crédit aux consommateurs. Cette directive modernise l'encadrement du crédit à la consommation afin de mieux protéger les consommateurs et de réduire les risques de surendettement. Elle a pour objectif d'assurer une meilleure protection des emprunteurs, une réduction du risque de surendettement et une plus grande harmonisation des normes applicables au sein du marché européen du crédit à la consommation. Elle élargit le champ de la réglementation protectrice des consommateurs à des contrats de crédit à la consommation qui étaient auparavant moins réglementés. [Lire l'article](#).

## **JEUNESSE**

### **Budget étudiant : le coût de la rentrée universitaire augmente**

La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) a dévoilé au groupe EBRA son [enquête annuelle sur le coût de la rentrée étudiante](#), qui a augmenté de 2 % en 2025 pour un étudiant non boursier n'habitant plus chez ses parents. Un constat qui rejoint celui de l'Unef (Union nationale des étudiants de France), dont l'enquête parue mi-août révélait une augmentation de 4 % du coût moyen de la vie étudiante. [Lire l'article](#).

### **Départ du foyer parental : les jeunes ruraux partent plus tôt**

Les jeunes ayant grandi en zone rurale sont statistiquement plus nombreux à quitter le foyer parental plus tôt selon une étude de l'Insee de septembre 2025 qui a été réalisée à partir d'un panel de 35 000 jeunes dont les parcours ont été suivis depuis la 6e. Les profils sociaux des parents sont également observés. L'enquête permet d'observer la façon dont le type de commune d'habitation d'origine (rurale, urbaine intermédiaire, urbaine dense) influe sur l'âge et la fréquence de départ du foyer parental, que cela soit pour poursuivre des études ou pour trouver un emploi. La mobilité est plus fréquente pour les jeunes en milieu rural (50% d'entre eux quittent une commune rurale pour s'installer sur une commune urbaine), particulièrement au moment du début des études supérieures. [Lire l'article](#).

### **Les jeunes et les métiers en tension**

Deux jeunes sur trois ayant terminé leurs études en 2017 et occupé au moins un emploi durant les trois années suivantes ont exercé au moins un métier en tension, c'est-à-dire un métier exposé à des difficultés de recrutement. Ils sont en moyenne plus diplômés que les autres jeunes en emploi. Ils ont également de meilleures conditions d'emploi : 41 % sont embauchés en CDI, contre 22 % des embauches dans les métiers sans tension. Cependant, les métiers en tension d'employés de l'hôtellerie-restauration ou d'ouvriers agricoles, qui concernent des peu diplômés, restent souvent transitoires, au contraire des métiers d'infirmier, d'ingénieur en informatique ou de professionnels du droit, qui présentent des caractéristiques durables pour les jeunes diplômés. Lire [l'article de l'Insee](#).

### **Tabac, alcool, cannabis : forte baisse de la consommation des adolescents en France**

Tabac, alcool, cannabis... D'après une récente enquête européenne, les jeunes Français de 16 ans consomment aujourd'hui moins de substances addictives que leurs voisins européens. L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) a publié le 11 septembre 2025, les principaux résultats de l'[enquête](#) "European School Survey Project on Alcohol and other Drugs" (ESPAD). Menée tous les quatre ans depuis 1995 dans 37 pays européens, cette enquête permet de comparer les comportements à risque des jeunes en Europe. [Lire l'article](#).

### **Vers un service militaire volontaire**

Dans un communiqué, Matignon évoque la suppression de la délégations interministérielles dédiée au Service national universel (SNU) pour 2026 : une "mise en extinction du SNU", dont l'objectif de généralisation apparaissait comme de plus en plus inatteignable, en vue de la "création prochaine du service militaire volontaire (SMV)".



## EDUCATION

### Quand les ados phosphorent

Un groupe d'adolescents s'est activé le 20 septembre 2025 pour réaliser un [magazine en ligne](#) autour du Festival du Monde, encadré par l'équipe de [Phosphore](#). Nil et Léane, lycéens, ont réalisé une interview vidéo du psychiatre Jean-Victor Blanc, cofondateur du [festival Pop & Psy](#) (du 10 au 12 octobre 2025). Naël, 14 ans, et Syrine, 15 ans, ont bravé la pluie pour un micro-trottoir. Rose et Lucile, 12 ans, ont, elles, découvert que "le suivi de l'actualité ne s'arrête jamais" (24 h sur 24) du fait des fuseaux horaires.

### Accompagner les parents face au numérique

Le CLEMI (centre de liaison pour l'enseignement sur les médias et l'information) et l'Unesco ont organisé le 25 septembre une conférence sur la parentalité à l'ère du numérique : "Éduquer ou interdire ? Sortir de l'impasse".

Au programme : une intervention de Gérald Bronner, sociologue, auteur de [A l'assaut du réel](#) (août 2025), la projection d'extraits de la [série Adolescence](#), diffusée sur Netflix, un dialogue avec [Elisabeth Milovidov](#), avocate et professeure de droit, experte en protection numérique des enfants, une table-ronde avec Arthur Delaporte, député, membre de la commission d'enquête parlementaire sur TikTok, Axelle Desaint, directrice d'[Internet Sans Crainte](#), Marie-Caroline Missir, directrice générale de [Réseau Canopé](#), Lilwenn Moreira, lycéenne, élue au CAVL de l'Académie de Versailles et Coraline Schoenacker, psychologue, [Observatoire de la parentalité et de l'éducation au numérique](#).

**L'Udaf de la Marne** a organisé le 3 septembre 2025 une conférence-table ronde sur [Etre parent à l'ère du numérique](#), à l'occasion de la [Foire de Châlons](#), avec la présence de Bernard Tranchand, Président de l'Unaf et Olivier Andrieu-Gérard, Coordonnateur du pôle Médias-Usages numériques, Laure Miller, députée de la Marne, rapporteuse de la commission parlementaire sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs, Vanessa Lalo, psychologue clinicienne et Grégoire Amir-Tahmasseb, rédacteur en chef délégué du journal l'Union.

Dans un monde où le numérique occupe une place centrale, accompagner les enfants dans leur usage des écrans est devenu un enjeu majeur pour les familles. **L'Udaf de la Haute-Marne** vous fait découvrir en vidéo [les 8 super pouvoirs pour guider les parents](#) et promouvoir un usage équilibré, sécurisé et serein des écrans.

### Le dispositif *Portable en pause* boudé par les collèves

Seuls 9 % des collèves ont mis en place, en cette rentrée, le dispositif *Portable en pause*, qui consiste pour l'élève à se séparer physiquement de son téléphone en le déposant dans un casier ou dans une pochette scellée. La ministre de l'Education nationale Elisabeth Borne avait pourtant insisté à la rentrée sur sa généralisation. Pour une majorité de principaux, cette mesure serait plus ou moins sans objet, puisque l'usage du téléphone portable est déjà interdit dans les collèves depuis 2018. En pratique, les enfants peuvent l'avoir sur eux, mais ils n'ont pas le droit de s'en servir.

### Lutter contre les micro-violences à l'école

Les micro-violences sont ces actes ou remarques du quotidien qui, sans être perçus comme des violences, portent atteinte à la dignité d'un élève et peuvent durablement le blesser. Pour les enrayer, il faut d'abord apprendre à les reconnaître.

La [circulaire de rentrée 2025](#) réaffirme la volonté de "refuser toute forme violence" à l'école, avec comme ambition d'"engager et responsabiliser tous les acteurs de la communauté éducative" et mettre en pratique les micro-attentions qui contribuent à l'épanouissement des élèves.

## Programmes de réussite éducative

Les Programmes de Réussite Éducative (PRE) accompagnent les jeunes de 2 à 16 ans en mobilisant un soutien global : scolaire, social, sanitaire et culturel. Comment renforcer la coopération entre partenaires pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques ? C'est à cette question que s'attachera à répondre la journée d'échanges et de mise en réseau des acteurs et actrices des PRE du Grand Est. Cette journée est organisée par l'ORIV, le 14 octobre 2025 au Salon des Halles de Lunéville (54). En lien : [l'action de l'ORIV sur la thématique Jeunesse – Education](#).



## LE DOSSIER

### "Une seule voix pour l'Etat" : le rôle des Préfets considérablement renforcé

Le rôle des Préfets est consacré par l'article 72 de la Constitution. On compte en France 135 Préfets incluant des Préfets délégués chargés d'une mission particulière. L'opération dite "[Refonder l'Etat local](#)" avait été annoncée par François Bayrou le 8 juillet 2025 lors de son déplacement à Chartres. La communication gouvernementale parle d'accroître "la lisibilité et l'efficacité de l'action de l'Etat".

C'est une fusée à deux étages qui a été lancée par le gouvernement Bayrou (et son ministre de l'Intérieur Retailleau) au cœur de l'été pour renforcer considérablement le pouvoir des préfets. 1<sup>er</sup> étage : trois décrets, décidés en conseil des ministres le 30 juillet, publiés le 31 juillet, applicables au 1<sup>er</sup> août. 2<sup>ème</sup> étage : une circulaire signée par le Premier Ministre le 5 septembre 2025, soit quelques jours avant son départ, et publié le 12 septembre, donc après celui-ci. Le nouveau Premier Ministre Sébastien Lecornu a peu ou prou repris ces objectifs en instaurant le 19 septembre la mission "[État Efficace](#)", confiée à deux hauts "serviteurs de l'Etat", anciens directeurs du Budget dans des gouvernements de droite (pour l'un) et de gauche (pour l'autre), Pierre-Mathieu Duhamel et Denis Morin.

Les trois décrets ([2025-723](#), [2025-724](#), [2025-726](#)) puis les décrets publiés le 22 août 2025 (concernant la gestion des ressources humaines) généralisent l'intervention du préfet sur les projets d'évolutions de la cartographie des services publics de l'Etat, en matière par exemple de [carte scolaire](#) et d'organisation des soins et activités médico-sociales. Il renforce les prérogatives managériales des préfets (nominations, évaluations, rémunérations...) pour tous les services publics déconcentrés (incluant les établissements publics et groupements d'intérêt public cités en page suivante) et il autorise le préfet à déroger pour les normes arrêtées par l'administration de l'Etat "à toutes les matières relevant de sa compétence".

La [circulaire du 5 septembre 2025](#) (16 pages) conforte le niveau départemental comme échelon de référence pour la mise en œuvre des politiques publiques. Sa conduite de l'action administrative lui garantit "une vision à 360 degrés de l'action de l'Etat sur le territoire". Concrètement, la qualité de "délégué territorial" confère au préfet non seulement le droit de regard sur l'action de tous les opérateurs concernés mais il acquiert un droit de veto sur leurs décisions (avec un effet suspensif avant réexamen), s'il estime celles-ci "incohérentes avec la stratégie territoriale de l'Etat". Cela peut concerner notamment les appels à projets ou à manifestation d'intérêt (où la démarche plus classique des subventions serait à privilégier).

Dans son "nouveau rôle de pilote de l'ensemble des services de l'Etat et opérateurs" et en vertu du principe selon lequel "l'Etat ne parle que d'une seule voix", il est précisé que "l'autorité préfectorale est la seule à prendre la parole en public, même lorsqu'il s'agit d'inaugurer la réalisation d'un projet auquel un opérateur de l'Etat a apporté son soutien financier. "En l'absence du Préfet ou de son représentant, "les chefs de services déconcentrés ou les responsables territoriaux des opérateurs ne peuvent s'exprimer à la place du représentant de l'Etat." Chaque opérateur est enfin tenu d'appliquer la stratégie de marque de l'Etat (logotype Marianne de 2020) avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Sont notamment concernés par les décrets et la circulaire** : l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Pour d'autres, un décret est en préparation. Il s'agit notamment de l'Agence nationale du sport (ANS), l'Office français de la biodiversité (OFB), les Etablissements publics des parcs nationaux, Météo-France.

Enfin une disposition législative sera nécessaire pour inclure les opérateurs, groupements d'intérêt public et les établissements publics suivants : Agence de l'eau, Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Centre national du livre (CNL), France travail, Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), Office national des forêts (ONF), Voies navigables de France.

La dimension budgétaire (maîtrise des dépenses publiques) n'est bien entendu pas absente de cette nouvelle gouvernance, alors que la doxa actuelle tend à mettre en cause nombre de ces opérateurs.

A ce jour, et malgré son importance, on relève très peu de réactions publiques sur cette nouvelle organisation territoriale de l'Etat. Seule la CFDT indique laconiquement (actualité du 12 septembre 2025) : "Autant de changements qui modifieront les relations entre ministères, opérateurs et collectivités locales, et qui interrogent sur la manière dont les agents sur le terrain vivront cette nouvelle organisation."

### **Résilience : la journée**

Ce mot d'aujourd'hui, dans son acception sociologique, évoque l'idée de surmonter positivement une situation de crise potentiellement traumatique. La [Journée nationale de la résilience](#) aura lieu le 13 octobre 2025, Il s'agit d'une initiative gouvernementale qui vise à diffuser la culture du risque et de la résilience auprès de l'ensemble des publics. L'objectif est que chaque citoyen puisse connaître les risques majeurs qui l'entourent et s'informe sur les comportements de sauvegarde à adopter, et les modalités d'alerte en cas d'évènement grave. Plus de 11 000 actions de sensibilisation aux risques naturels et technologiques sont organisées sur le territoire national.

### **Résilience : le manuel de survie**

La journée du 13 octobre (ci-dessus) pourrait être l'occasion de diffuser auprès de tous les Français le manuel *Tous résilients*. Ce livret d'une trentaine de pages vise à préparer la population à divers risques, comme les catastrophes naturelles, les accidents industriels ou les conflits armés. Il serait structuré autour de trois axes : se protéger, savoir réagir à une alerte, et s'engager en tant que réserviste. Il devrait détailler les gestes à adopter, les moyens d'information à privilégier, et inviter à constituer un kit de survie avec eau, lampe, trousse de secours et radio.

### **La Boîte à risques**

Pensé pour les collégiens et lycéens par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le jeu de rôle [La Boîte à risques](#), téléchargeable gratuitement, place les adolescents face à deux des risques naturels majeurs : pluies-inondations ou feux de forêt et de végétation. A charge pour eux d'aider un élu départemental fictif à protéger sa population.

### **Quid des cahiers de doléances ?**

Le 11 mars 2025, les députés adoptaient – à l'unanimité ! – [une résolution](#) visant à "encourager et financer la finalisation de la numérisation de chaque cahier de doléances" du Grand débat national de 2019. Six mois plus tard, quatre députés, membres d'un groupe de travail à ce sujet, ont annoncé par communiqué le 15 septembre que leurs réunions étaient purement et simplement annulées. Le motif serait qu'un ministre chargé des seules affaires courantes n'aurait pas mandat pour avancer sur ce dossier !



## SANTE

### Lutte contre les "déserts médicaux"

Le Premier ministre Sébastien Lecornu a annoncé, le 13 septembre 2025 à Mâcon (Saône-et-Loire), vouloir bâtir une offre de soins de proximité à moins de 30 minutes de chaque Français. Il s'agirait de densifier, sous le nom de "maisons France santé", les structures pluri-professionnelles introduites dans le code de la santé publique en 2007. Le Premier ministre a indiqué viser 5 000 maisons en 2027, alors qu'elles étaient au nombre de 2 501 au 31 décembre 2023, selon [les données du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#). Cette "priorité absolue" pour le Premier ministre devra être inscrite dans les projets de budgets de l'État et de la sécurité sociale pour 2026.

Une circulaire ministérielle du 5 septembre 2025 détaille les mesures concrètes du plan de lutte contre les déserts médicaux. À partir de 2026, chaque étudiant en médecine devra effectuer au moins un stage en zone sous-dense au cours de son cursus. Dès novembre 2026, une quatrième année d'internat sera instaurée pour les futurs médecins généralistes. Cette année professionnalisante se déroulera en ambulatoire, dans des cabinets de ville, maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ou centres de santé, sous supervision d'un Maître de Stage des Universités (MSU).

### L'aide médicale d'Etat (AME) toujours en débat

L'AME comprend 4 dispositifs :

- L'AME de droit commun s'adresse aux personnes étrangères vivant en France depuis au moins 3 mois en situation irrégulière et dont les ressources ne dépassent pas 802 euros par mois. Elle s'applique à leurs ayants droit.
- L'aide médicale d'urgence est destinée aux étrangers en situation irrégulière ne bénéficiant pas de l'AME et dont le pronostic vital est engagé.
- L'AME humanitaire est accordée au cas par cas par le ministère des Affaires sociales.
- L'aide médicale pour les personnes en garde à vue.

Le coût total de l'AME représente moins de 0,50% des dépenses de santé. Le gouvernement Bayrou avait, avant son départ, voulu durcir par voie de décrets les conditions d'accès et réduire le panier de soins. Pour l'heure, le projet de saisine de la CNAM, nécessaire pour ce type de décrets, a été (provisoirement) retiré, ce dont s'est réjoui France Assos Santé (le 12 septembre 2025) et de nombreux acteurs de la santé.

### Exposition aux pesticides

Les personnes vivant près de vignes sont plus exposées aux produits phytopharmaceutiques que celles vivant loin de toute culture. C'est le principal enseignement de l'étude PestiRiv, menée conjointement par Santé publique France et l'Anses. Cette étude de grande ampleur a été réalisée en 2021-2022 dans 265 zones viticoles et non viticoles, avec 56 substances mesurées. C'est [à lire sur le site de Santé Publique France](#). Lire aussi : [des dizaines de tonnes de pesticides présentes dans les nuages au-dessus de la France](#).

### Justice pour le vivant

Porté depuis 2022 par Pollinis [Notre Affaire à Tous](#) (protection des pollinisateurs), [Biodiversité sous nos pieds](#), l'association [Anper TOS](#) (protection des poissons) et l'[Aspas](#) (protection des animaux sauvages), la Cour Administrative d'Appel de Paris a confirmé le 3 septembre 2025 la condamnation de l'État français pour sa responsabilité dans l'effondrement de la biodiversité. Cette décision consacre une victoire majeure de la science et de toutes celles et ceux – victimes, associations et collectifs – qui alertent depuis des décennies sur la dangerosité des pesticides. [Lire l'article](#).



## LOGEMENT ET CADRE DE VIE

### Le Congrès HLM

Le 85<sup>ème</sup> Congrès Hlm s'est déroulé du 23 au 25 septembre Porte de Versailles à Paris autour du thème "Les qualités du logement social". Durant ces trois jours, plus de 80 événements ont été organisés : séances plénières, tables-rondes, rencontres professionnelles... Au cœur des travaux : les qualités au sein du secteur, l'adaptation du parc social pour répondre aux enjeux environnement, [la hausse du nombre de demandeurs d'un logement social](#). En parallèle du Congrès, le salon [H'Expo](#) accueillait plus de 400 exposants, proposant de découvrir les multiples innovations. En lien, [le discours d'ouverture du Congrès](#), par Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat.

### Copropriétés vulnérables

Le [décret n° 2025-831 du 19 août 2025](#) enrichit le registre national d'immatriculation des copropriétés en vue de mieux repérer et de soutenir les copropriétés vulnérables. Les syndicats devront désormais renseigner des informations techniques. Le décret entrera en vigueur en février 2027.

### Eoliennes

La ministre de la transition énergétique a publié le 11 septembre 2025 la [circulaire du 5 septembre 2025 relative à l'appréciation des projets de renouvellement des parcs éoliens terrestres](#). Cette circulaire établit les critères et seuils d'appréciation permettant de juger du caractère "substantiel" ou "notable" d'une modification de ces installations.

### Le vélo dans la ville

Les résultats du Baromètre 2025 des villes cyclables de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) 2025, réalisé du 28 février au 18 juin, ont été révélés. 18 des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg sont dans le classement, Strasbourg reste première ville cyclable de sa catégorie, seconde dans la nouvelle catégorie "Grandes Villes". [C'est à lire ici](#).

### Les freins aux mobilités respectueuses de l'environnement

En France, presque tout le monde se dit prêt à agir pour le climat. Mais alors, pourquoi on ne le fait pas ? Sommes-nous dans une inertie sociale face à la transition écologique ? Si la crise climatique est aussi existentielle que le disent les scientifiques du Giec, pourquoi est-ce qu'on ne se met pas tous à agir ? Faut-il faire peur, faire pleurer, informer ou donner envie ? Mélusine Boon Falleur est chercheuse en sciences cognitives et enseigne à Sciences Po Paris. Elle travaille en particulier sur les freins psychologiques, individuels et collectifs, à la transition écologique. [Ecouter le podcast](#). A consulter également, les travaux de de l'ONG [Transport & Environnement](#).

### Une délinquance en baisse dans les transports en commun en 2024

Le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a publié, le 12 septembre 2025, un [bilan](#) des atteintes aux biens et aux personnes dans les transports en commun, pour l'année 2024. Les services d'ordre ont enregistré 107 080 victimes de vols, violences ou escroqueries et fraudes aux moyens de paiement dans les transports en commun. Le nombre de victimes, en baisse de 8% par rapport à 2023, est le plus bas depuis 2016. [Lire l'article](#).

### La situation financière des associations de quartier

Après un premier constat général que Le Mouvement Associatif qualifiait "[d'alarmant](#)" en mars 2025, une nouvelle enquête permet d'actualiser les données recueillies et de préciser la santé financière des associations œuvrant en Quartier Politique de la Ville. Si vous êtes concernés, pouvez-vous consacrer 15 minutes pour y répondre ? [C'est ici](#).

## EN BREF.... MAIS IMPORTANT

### ✓ Actualités législatives et réglementaires

Le [décret n° 2025-874](#) relatif à la formation continue obligatoire des MJPM et personnels d'encadrement a été publié le 1<sup>er</sup> septembre 2025 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027. La DGCS précisera d'ici la fin de l'année la liste nationale des organismes habilités.

La [loi du 11 août 2025](#) facilite le relevé des empreintes digitales et la prise de photographies des personnes étrangères en rétention et apporte des précisions en matière de procédure (prolongations de rétention, contenu des procès-verbaux...). Elle ouvre également la possibilité de placer en rétention un demandeur d'asile. [Lire l'article](#).

La [loi du 31 juillet 2025](#) renforce les dispositifs de prévention, de signalement et de suivi des actes antisémites et racistes dans l'enseignement supérieur. Elle redéfinit également les fautes disciplinaires et institue des sections disciplinaires communes aux établissements d'une même région académique. [Lire l'article](#).

### ✓ Fracture écologique

Une mission sur la "fracture écologique" a été lancée le 8 septembre 2025 (in extremis avant la chute de François Bayrou). Confiée à trois économistes, elle doit mesurer l'impact du changement climatique sur les revenus, le pouvoir d'achat, le confort des logements ou encore le patrimoine des différentes catégories de la population française. Elle doit rendre ses travaux en juillet 2026. [Lire l'article](#)

### ✓ Rapports de l'Igas (septembre 2025)

L'Inspection générale des affaires sociales a publié le 8 septembre 2025 un [rapport sur l'accueil du jeune enfant au domicile d'assistantes maternelles](#). L'Igas préconise notamment la création d'un métier unique pour l'accueil de la petite enfance, exerçable à domicile et en structure collective

L'Igas a publié le 3 septembre 2025 [un rapport sur le parcours des jeunes majeurs](#), au moment de leur sortie de l'aide sociale à l'enfance. La mission recommande qu'aux côtés des départements, l'Etat et tous les acteurs contribuant à l'insertion des jeunes, notamment les acteurs du logement, les missions locales, la branche famille, l'assurance maladie, les agences régionales de santé et les maisons départementales pour les personnes handicapées.

Dans le contexte de négociations sociales portant notamment sur la qualité de la vie au travail, la prévention dans le domaine de la santé au travail, et la qualité de l'emploi, le ministère chargé du Travail avait demandé à l'Inspection générale des affaires sociales, début 2025, une note de parangonnage de bonnes pratiques sur ces sujets, relevées dans divers Etats européens. [La note vient d'être rendue publique](#).

### ✓ Rapports de la Cour des Comptes (septembre 2025)

L'économie sociale et solidaire : [l'article](#) ; [le rapport](#) ; [la synthèse](#)

La transition écologique : [l'article](#) ; [le rapport](#) ; [la synthèse](#)

Le bon usage des produits de santé : [l'article](#) ; [le rapport](#) ; [la synthèse](#).

La contribution des usagers au financement des transports collectifs urbains : [l'article](#) ; [le rapport](#) ; [la synthèse](#).

### ✓ Avis du CESE (septembre 2025)

Associer davantage le public aux décisions impactant l'environnement. [Lire l'avis](#). [Lire l'essentiel](#).

Résorber les inégalités de genre et améliorer la prise en charge des femmes en situation périnatale. [Découvrir l'avis](#). [Découvrir l'essentiel](#).

Le CESE a adopté [une déclaration](#) réitérant l'importance de la Sécurité Sociale. Le CESE accueille [une exposition](#) célébrant les 80 ans de la Sécurité Sociale.

***L'Unaf, les Udaf et Uraf, unis pour les familles***

*80 ans d'action et de représentation familiales*